

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

GD/CJ n° 2016/ 10

Objet de la délibération :

Tableau des effectifs suite à
la réforme de la catégorie C
mis à jour au 01/01/2017

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoirs : 03

Votants : 28

Date de la convocation :
6/12/2016

L'an deux mille seize, le 12 décembre 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER - Claudine BROUSSEAU, Franck DUCOUTUMANY, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD (arrivé à 20h48) - Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Nathalie VAN CAPPEL (arrivée à 20h49), Eric ROYNEL.

Absents Excusés :

Lydie QUAGLIARELLA, pouvoir F. RAMOND
Cendrine CHERGUI, pouvoir B. BONVIN

Absents :

Didier PHILIPPE, Arnaud BEAUFORT,

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Madame D. BOMMER, informe ses collègues que suite au décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant les intitulés des grades des différents cadres d'emplois de catégorie C, il y a lieu de supprimer et de créer certains grades.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents.

Le tableau des effectifs est le suivant au 1^{er} janvier 2017.

PREF 20
20 12 15
ARRIVEE

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	
Filière Administrative		21		0	21
Directeur Général des Services (Emploi fonctionnel)	A	1		0	1
Attaché principal	A	1		0	1
Attaché	A	2		0	2
Rédacteur	B	3		0	3
Rédacteur principal 1ère classe	B	2		0	2
Rédacteur principal 2ème classe	B	1		0	1
Adjoint Administratif	C	3		0	3
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	1		0	1
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	7		0	7
Filière Technique		30		6	36
Ingénieur principal	A	2		0	2
Adjoint technique	C	14		6	20
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2		0	2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6		0	6
Agent de maîtrise	C	2		0	2
Agent de maîtrise principal	C	4		0	4
Filière Sociale		2		0	2
ATSEM principal 2ème classe	C	2		0	2
Filière culturelle		2		12	14
Professeur d'enseignement artistique	A	0		7	7
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	0		1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	1		4	5
Adjoint du Patrimoine	C	1		0	1
Filière Police		5		0	5
Chef de police municipale	C	1		0	1
Brigadier-chef principal	C	1		0	1
Brigadier	C	2		0	2
Gardien	C	1		0	1
TOTAL GENERAL		60		18	78

PAF 20
 2012-15
 ARRIVEE

Suppression des grades suivant le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant les intitulés des grades des différents cadres d'emplois de catégorie C.

Filière Administrative :

3 grades d'adjoint administratif 2ème classe
4 grades d'adjoint administratif de 1ère classe

Filière Culturelle

1 grade d'adjoint du patrimoine 2ème classe

Filière Technique

14 grades d'adjoint technique de 2ème classe
1 grade d'adjoint technique 1ère classe

Création des grades suivant le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant les intitulés des grades des différents cadres d'emplois de catégorie C.

Filière Administrative :

3 grades d'adjoint administratif
4 grades d'adjoint administratif principal 2ème classe

Filière Culturelle

1 grade d'adjoint du patrimoine

Filière Technique

14 grades d'adjoint technique
1 grade d'adjoint technique principal 2ème classe

FAIT ET DELIBERE A Epernon, 12 décembre 2016

Le Maire,
F. RAMOND

Ramond


Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la
date du 20/12/2016
et publié le 26/12/2016

PREF 28
201215
ARRIVEE